

# Philippe : où en est vraiment le passeport sanitaire ?



Le passeport sanitaire, quoi qu'en disent l'Union européenne et le commissaire français Thierry Breton, n'est toujours pas réglé ; la preuve, le gouvernement français paraît très prudent.

Selon Breton, ce passeport serait disponible dans les 27 pays dès le 15 juin prochain. Premier problème, rupture du secret médical. On saura avec quel vaccin on a été vacciné, et il annonce que ceux qui ne sont pas vaccinés devront fournir un test PCR avant trois ans.

Pourquoi ce passeport ? Pour prendre l'avion, ou aller à des manifestations, ou à des lieux publics. Bien sûr, ils osent nous dire qu'il est indispensable pour retrouver une vie normale et ne pas menacer les autres, ni être menacé par les autres.

Ils l'ont fait passer pour une mesure d'urgence, et veulent passer en force. Selon les sondages, la majorité des Français est très hostile à ce passeport sanitaire. Même Véran a remis en cause ce projet, et il a même demandé que ce passeport ne soit pas obligatoire pour les restaurants, les bars et les théâtres.

Il peste contre la fausse opposition, qui cautionne ce passeport, et la politique du tout-vaccin. Il appelle aux prochains rassemblements, ce samedi, dans toute la France.

**Lucette Jeanpierre**